

Arrêté n°4328-2025/VR/DRH/DEC fixant la liste des candidats déclarés admis au concours externe de recrutement des assistants de service social des administrations de l'Etat pour les services et établissements publics relevant des ministres chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche ouvert au titre de l'année 2025

LE VICE-RECTEUR DE POLYNÉSIE FRANÇAISE

- VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- VU le décret n°2017-1051 du 10 mai 2017 portant statut particulier du corps interministériel des assistants de service social des administrations de l'Etat ;
- VU le décret du 03 juillet 2024 portant renouvellement du vice-recteur de Polynésie française - M. TERRET Thierry ;
- VU l'arrêté du 26 décembre 2022 portant délégation de pouvoirs des ministres chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports aux recteurs d'académie et aux vice-recteurs des îles Wallis et Futuna, de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie française en matière de recrutement et de gestion de certains personnels stagiaires et titulaires relevant des ministres chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports ;
- VU l'arrêté du 27 janvier 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants de service sociale des administrations de l'Etat pour les services et établissements publics relevant des ministres chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- VU l'arrêté du 06 mai 2025 fixant la composition du jury chargé de l'appréciation des épreuves du concours externe de recrutement d'assistants de service social des administrations de l'Etat pour les services et établissements publics relevant des ministres chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche en Polynésie française au titre de l'année 2025 ;
- VU le procès-verbal de délibération du jury d'admission du 19 juin 2025 ;

ARRÊTE

Article 1 La liste des candidats déclarés admis, par ordre de mérite, sous réserve des dispositions législatives et réglementaires applicables au concours externe de recrutement des assistants de service social des administrations de l'Etat pour les services et établissements publics relevant des ministres chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche ouvert au titre de l'année 2025, s'établit comme suit :

Liste principale :

1. Mme Mihinui UTIA
2. Mme Rébecca Aline ROTA PENI
3. Mme Louise Marie-Josette LAGARDE
4. Mme Ariitai TAURUA

Liste complémentaire :

1. Mme Krysanthe BONNO
2. Mme Marie-Charlotte MANCEL FAVREAU
3. Mme Yolande KAUTAI
4. Mme Hinanui ALVAREZ TIATIA
5. Mme Sandrine CASTAING
6. Mme Yasmina BRICHET ATAE
7. Mme Hinerava HUIOUTU MAIARII
8. Mme Tehani RENVOYE AMARU

Article 2 Le secrétaire général du vice-rectorat de la Polynésie française est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au journal officiel de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 20 juin 2025

Le vice-recteur
de la Polynésie française

Thierry TERRET

